



Règlement Course de Caisse à Savon

Le Comité des fêtes de Laquenexy organise sa 2^{ème} course de caisse à savon :

Le samedi 2 septembre 2023 de 15h à 18h.

Exposition des caisses à savon à partir de 14 h sur le Forum des Quatre Vents.

RÈGLEMENT

Article 1: *Définition technique d'une caisse à savon:*

La caisse à savon est un véhicule possédant au moins trois roues, un système de direction, la fabrication de la caisse doit être artisanale. Les contraintes de construction sont minimales afin de favoriser l'imagination et la créativité des participants. Pour autant, il faut veiller à ce que la caisse à savon ne présente pas de danger pour l'équipage et les spectateurs. Afin de limiter les dangers voici quelques recommandations techniques qui devraient limiter les risques d'accident.

Dimensions : une caisse à savon doit être de taille raisonnable : longueur 2.50 m largeur 1.50 m Poids : inférieur à 150 kg Hauteur : inférieur à 2.50 m maxi Garde au sol : comprise entre 5 cm 30 cm.

Siège : le conducteur doit être assis au plus près du châssis. Pour la protection des jambes et des pieds de l'équipage, la caisse doit être équipée d'un plancher fermé.

Roue : c'est un des éléments les plus importants de la construction, elles devront être de bonne qualité, de préférence, gonflable.

Freinage : commandé par sabot direct sur pneu, frein de vélo, disque ou tambour. Les freins sont obligatoires et doivent fonctionner indépendamment de la direction et agir simultanément sur deux roues au minimum.

Sécurité avant tout : Les matériaux utilisés ne doivent pas représenter de danger pour l'équipage et le public ; pas d'objet saillant, chaque élément de la caisse bien fixé ! Les conducteurs et éventuels copilotes devront impérativement être en mesure de s'extraire rapidement de leur véhicule.

Remorquage : Des attaches pour le remorquage doivent être prévues à l'avant et à l'arrière des véhicules (anneaux de 2.5 cm de diamètre intérieur minimum). Ces attaches doivent être boulonnées ou soudées. Attention Le port du casque, des gants et des vêtements protégeant le corps est obligatoire pendant la remontée., une corde d'une longueur de 2.00m équipée de deux mousquetons.

Equipement : Le port du casque (casque moto recommandé mais les casques de ski ou roller peuvent convenir), des gants, de pantalons, haut à manches longues, et de chaussures fermées est obligatoire. (Il est possible d'adjoindre des protections complémentaires, coudières, genouillères...) 2 pilotes maxi par caisse (en même temps)

Les déguisements sont fortement conseillés !! Les publicités sont autorisées sur les caisses à savon.



Article 2 : *HOMOLOGATION*

Une homologation des caisses à savon sera faite par les organisateurs avant le départ de la course.

Les constructions qui ne seront pas jugées fiables seront refusées. Il est conseillé de prendre contact avec les organisateurs le plus rapidement possible afin d'organiser cette homologation. Le numéro qui sera attribué à chaque véhicule devra être visible. Ce numéro vous sera attribué une fois les inscriptions et la sélection terminée.

Article 3 : *INSCRIPTION / ANNULATION*

L'inscription est de 5€ par pilote (le règlement se fera sur place).

La descente est ouverte à toutes et tous de 10 à 77 ans. Maximum 3 places assises par caisse à savon.

Les inscriptions doivent se faire avant la course auprès du Comité des fêtes de Laquenexy, ou par e-mail : caslaquenexy@gmail.com

Merci d'envoyer des photos du projet de la caisse à savon, au fil de sa préparation afin d'alimenter les curiosités et les stratégies ...

Le nombre de participants devra être de 5 minimum sinon la course peut être annulée.

Article 4 : *DÉROULEMENT*

Les participants s'élancent un par un sur une piste sécurisée d'environ 400m.

La course se déroulera en plusieurs manches. Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier une Caisse qui ne serait pas jugée fiable au fur et à mesure de l'avancement des manches. Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout pilote qui ne respecterait pas l'esprit de la fête.

La course :

- Départ → rue du Sampré
- Arrivée → rue de la Noiseraie/rue du Noyer

Le directeur de course assisté du chronométreur et de ses adjoints est seul compétent pour les épreuves de descente.

Le parcours:

Il comprend une descente de 14% avec quelques courbes et lignes droites. Des panneaux d'indication sont mis à des endroits stratégiques. (Attention possibilité d'avoir des obstacles sur le parcours, chicanes, dos d'âne 🚧)

Le départ :

Il se fera soit avec une poussée limitée ou une rampe de lancement. Le départ de la première manche sera donné vers 15h.



Le déroulement :

Les véhicules seront présentés au jury le samedi 2 septembre de 14h à 15h

Sur le forum des quatre vents avant le départ de la première course.

L'esthétique et l'originalité des caisses seront jugés par un jury populaire, en parallèle du contrôle technique, des prix seront décernés aux participants en fonction de leur créativité ou de leur chronomètre. Le nombre de manches peut varier suivant le nombre d'inscription.

PRIX DÉCERNÉS

- Meilleur chrono
- Originalité du véhicule
- Meilleur déguisement

Les participants autorisent l'organisation à utiliser les photos et vidéos prises pendant cette journée, à des fins non commerciales, mais mémorables !!!

Article 5 : ASSURANCES et RESPONSABILITÉS

A : Durant toute la durée de la manifestation du 2 septembre, le(s) pilote(s) ou personnes civilement responsables de ceux-ci, sont responsables de : Tous dommages causés à un tiers résultant de leur participation à cette activité, la décision de descendre et du respect des règles élémentaires de prudence, notamment une vitesse adaptée au parcours. En aucun cas, l'organisation n'assurera une quelconque responsabilité personnelle des participants.

B : L'organisation ne peut être tenue pour responsable de tous dommages, tant corporels que matériels, subis par les participants.

C : Tenant compte des points A et B, les participants veilleront à vérifier s'ils disposent des couvertures d'assurances nécessaires.

Article 5 : SECURITE

L'organisateur « Le comité des fêtes de Laquenexy » s'engage à mettre en œuvre tous les dispositifs possibles pour garantir la sécurité des participants et du public : balisage du parcours, règlement technique, sécurisation du parcours. Le parcours est balisé par des ballots de pailles, barrières. Des signaleurs sont disposés dans les endroits dangereux ou stratégiques en liaison permanente avec les organisateurs.

BONUS !!

En fin de journée aura lieu la descente aux enfers !!

Une seule descente ! interdit au moins de 18 ans !!

Les règles : Véhicules sans frein de type tracteur plastique, tricycle, quad plastique

Tout le monde part en même temps

Casque, gants, pantalon long obligatoire. BONNE CHANCE !!



Bulletin d'inscription course de caisse à savon

Le concours se déroulera le samedi 2 septembre à partir de 15h

Pour valider l'inscription, joindre le bulletin d'inscription rempli et signé

Le comité des fêtes de Laquenexy vous rappelle qu'il est important d'être à jour d'assurance (responsabilité civile individuelle) et vous remercie de joindre une attestation d'assurance.

NOM de la caisse à savon :

Participants :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mail :@.....

Participants :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mail :@.....

Participants :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mail :@.....

Inscription à remettre dès que possible et au plus tard le 29 aout par mail : caslaquenexy@gmail.com

Pour tous renseignements complémentaires :

Tel : 06.75.56.29.18

Mail : comitefetelaquenexy@gmail.com



Participants mineurs :

Autorisation parentale obligatoire pour participer à la course.

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

***Père / *Mère de :**

(*rayer la mention inutile)

Equipage de la caisse à savon dénommée.....

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :@.....

Autorise *mon fils / *ma fille..... à participer à la course à savon.

(*rayer la mention inutile)

Fait à

Le

Signature